

Commission nationale de la naissance, Ministère de la Santé
15 septembre 2008

1/ La demande des parents	2
2/ Qu'est-ce qu'une doula ? Qu'est-ce qu'elle n'est pas ?.....	3
3/ L'association Doulas de France.....	4
4/ La formation.....	6
5/ Questions fréquentes	7
6/ Doula et réseau	7
7/ Doulas et Plan Périnatalité : Comment le travail des doulas peut répondre à des objectifs de santé publique.....	9
8/ Témoignages de professionnels de santé.....	10
9/ Le contexte européen.....	11
10/ Proposition d'un projet pilote.....	11
Conclusion.....	11
Liste des annexes.....	12

1/ La demande des parents

Les doulas existent par la demande des parents. C'est elle qui justifie leur existence depuis leur création, et leur apparition en France.

Parmi les demandes les plus souvent rencontrées, on retrouve :

- * Une inquiétude face à l'inconnu ou face à la pathologie
- * Le besoin de vivre une autre histoire après une première expérience négative
- * Une problématique émotionnelle ou familiale qui complique la naissance
- * La demande d'un accouchement différent, d'un projet de naissance

Exemples : Pourquoi les parents font appel à une doula ?

« Je suis actuellement enceinte (5ème mois révolu), et j'éprouve de plus en plus le besoin d'être soutenue avant, pendant, et après l'accouchement, car cet événement m'inquiète plus il se rapproche (il s'agit d'un premier accouchement). »

« Je suis maman d'un petit garçon de 20 mois et actuellement enceinte (naissance prévue pour juillet). Mon premier accouchement n'a pas eu lieu dans les conditions que j'espérais, c'est pourquoi je voudrais mettre toutes les chances de mon côté pour vivre pleinement cette deuxième naissance. »

« Nous attendons, pour la mi octobre un deuxième enfant. Nous avons déjà un petit garçon qui a cinq ans et demi. Pour ma première grossesse, nous avons fait un accompagnement par une hapto-thérapeute, et l'accouchement s'est déroulé dans des conditions agréables. Il faut dire que l'obstétricienne a été particulièrement attentive car nous avons une histoire un peu spéciale, mon mari et moi: nous sommes tous deux nés sous x, et mettre au monde notre enfant n'était pas tout à fait évident pour nous.

L'après naissance a été très délicat, très angoissant, et nous a beaucoup déstabilisés. Nous aimerions vivre cette nouvelle naissance plus sereinement, de manière moins isolée, en étant plus entourés (nos parents adoptifs n'ont jamais materné de nourrissons et ne nous comprennent pas toujours dans notre relation avec bébé) d'autant plus que cette fois ci, je vais devoir reprendre le travail très vite (2 mois et demi au lieu de 6 mois) et que cela suppose une organisation et une assurance que nous ne sommes pas sûrs de trouver tous seuls. »

« I am an Australian due to give birth at the end of April and am looking for an English speaking doula. I have a very problematic relationship with the father of my baby (we are not currently together), so it will not be an option to have him present at the birth. I am booked into the Maternité des Lilas as I am very much aiming for as natural a birth as possible, so I am looking for a doula who would support this objective. »

« Nous vivons des épreuves médicales et humaines difficiles depuis 4 ans et l'arrivée de cette enfant s'avère malheureusement difficile aussi. Nous en avons entendu et vu beaucoup et nous avons besoin d'une oreille fine. Notre but est de préserver notre joie d'attendre notre enfant, en dépit des risques de maladie qu'elle encourt. »

« Enceinte d'un premier enfant, mon mari et moi souhaiterions être accompagnés dans l'élaboration et la réalisation d'un projet de naissance. Nous avons pris connaissance de votre parcours sur le site doulas.info, et nous aimerions savoir s'il serait possible d'établir un premier contact pour vous présenter notre parcours et nos attentes, et discuter ensemble d'un possible accompagnement de votre part. Pour information, je suis actuellement suivie à l'hôpital Franco-Britannique, et mon conjoint et moi allons suivre ensemble des séances d'haptonomie. »

« Je suis enceinte de 15SA et c'est ma première grossesse. J'ai souvent des inquiétudes sur le déroulement de cette grossesse, je suis de nature assez inquiète... Je m'interroge aussi beaucoup sur l'allaitement, sur ses bienfaits, ses contraintes. Autant de questions auxquelles mon fiancé tente de répondre mais auxquelles la femme que vous êtes a sans doute ses réponses, basées sur son expérience de femme. »

« Je suis actuellement enceinte de 4 mois, je souhaiterais que mon accouchement se fasse le plus naturellement possible (c'est mon 2ème enfant). Au départ je souhaitais un accouchement à domicile avec l'aide d'une sage-femme. Mais mon mari n'est pas d'accord, il a peur, je le comprends et j'admets, alors je me tourne vers vous afin d'avoir une personne pour nous aider, nous accompagner et nous permettre d'avoir l'accouchement que nous souhaitons. »

« J'ai déjà eu une fausse-couche prématurée. Même si je sais que c'est fréquent, ça m'a fait une sorte de dépression : crises de spasmophilie, angoisses. J'ai du prendre pendant 7 mois environ des antidépresseurs pour réapprendre à ne plus avoir peur. A ce jour, je suis enceinte de 19SA. Tout se met en place naturellement. Je suis très heureuse même si j'ai encore quelques moments d'angoisse. Pour me soutenir, j'ai mon mari mais je sens que j'ai besoin d'une présence féminine, compétente, à l'écoute mais ne jugeant pas à mes cotés. Mes parents sont en province et ont une fâcheuse tendance à juger un peu trop. J'aimerais aussi avoir un suivi personnalisé à domicile pour apprendre à me détendre et à rester sereine, avoir tout simplement encore plus confiance en moi pour ne pas douter et donc angoisser, connaître les différentes positions et avoir une personne qui puisse me rappeler les principales priorités lors de l'accouchement (Même si je sais que mon mari est fortement capable de gérer, j'aimerais lui laisser aussi la possibilité d'être soutenu lui aussi) »

« Je suis enceinte de 7 mois et réside actuellement au Maroc, je retourne en France auprès de ma famille pour la naissance de mon bébé. Mon mari ne pourra pas nous suivre en France et ne pourra pas être présent à l'accouchement. J'aurai donc besoin de vos services ainsi que de renseignements sur les possibilités de suivis médicaux et sur les différentes maternités sur la région parisienne. »

Voir aussi en annexes d'autres témoignages.

2/ Qu'est-ce qu'une doula ? Qu'est-ce qu'elle n'est pas ?

La doula est une femme aux cotés de la femme enceinte et de ceux qui l'entourent, elle est à l'écoute de ses désirs, ses besoins et la suit dans ses choix. Elle propose un accompagnement dans la continuité, une relation de confiance, de complicité et d'intimité de femme à femme.

Pour l'association Doulas de France, la doula a pour vocation d'accompagner et de soutenir la future mère et son entourage pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale, grâce à son expérience et à sa formation, et cela uniquement en complément du suivi médical choisi par les parents (hôpital, clinique, sage-femme libérale...). Elle accompagne sans discrimination de race, de religion ou de préférence sexuelle. Une doula n'a pas de fonction médicale, elle n'est pas thérapeute. Elle soutient le travail des sages-femmes.

Elle apporte :

- * un soutien émotionnel (écoute de toutes les questions dans le non-jugement)
- * un soutien dans le quotidien (aide aux courses, avec l'ainé..)
- * un relais d'informations recueillies auprès d'autres parents
- * une information sur les professionnels qui peuvent suivre les parents : mise en lien avec les sages-femmes, les équipes qui peuvent répondre au projet, avec les PMI, les psychologues etc...
- * une mise en réseau avec d'autres parents (par exemple qui ont vécu une situation similaire, prématurité, handicap, isolement...)
- * permettre aux parents de prendre confiance dans leurs capacités par un regard bienveillant
- * un soutien pour le père, qui n'a pas toujours l'espace pour parler de son vécu

Exemples : Quelques phrases de parents accompagnés

« Au départ j'ai contacté une doula pour s'occuper de mon ainée durant mon accouchement, mais dès le premier rendez-vous j'ai compris que son rôle allait bien au-delà :

- Elle n'a aucun rôle médical, ce qui fait qu'elle se positionne complètement dans l'écoute de mes émotions! (Et ça, pour moi qui ne peux pas compter sur le rôle maternant de ma mère et qui ai passé ma première grossesse à lui demander un rôle qu'elle ne voulait pas avoir, c'est pour moi une véritable bouffée d'oxygène!!...) Je peux lui parler de mes craintes, mes doutes... Et elle les entend à sa manière, sans que je puisse craindre

qu'elle doute de mes capacités à mettre mes enfants au monde!
- Sa présence soulage aussi Olivier pour deux raisons: Il n'a plus toutes mes angoisses à entendre et à gérer, et lui aussi peut confier ses craintes à quelqu'un d'à la fois extérieur et neutre au niveau amical ou familial, par exemple, mais si proche de nous dans son écoute!
Lui aussi ressent la présence de C. lors de l'accouchement comme un soutien! (alors qu'il était très négatif quand j'en ai parlé la première fois!)
- Le courant passe très bien avec Romane, je sais donc qu'elle sera pour elle une présence rassurante pour elle le jour J, qu'elle sera avec quelqu'un de confiance, donc je suis soulagée!! »

« Pour pouvoir parler sans jamais être jugée, pour être soutenue par une femme, mère elle-même, tout en sachant que je peux mettre un terme à notre relation quand bon me semble, à la différence des amies »

Voir aussi en annexes d'autres témoignages.

Qu'est-ce qu'elle n'est pas ?

- * Elle n'a pas de rôle médical, elle ne pose pas de diagnostic
- * Elle n'est pas impliquée dans la naissance émotionnellement (contrairement à la mère, la tante, la sœur...)
- * Elle n'est pas un coach (elle ne dit pas aux parents ce qu'ils doivent faire)
- * Elle ne propose pas de préparation à la naissance, mais s'adapte à celle que les parents ont choisi (sophrologie, haptonomie, yoga, chant prénatal...)

Extrait de la charte de Doulas de France :

« La doula n'accompagne pas de couples/femme qui n'ont pas mis en place de suivi médical avec une sage-femme ou un médecin.

La doula ne peut être présente à un accouchement sans qu'une sage femme ou un médecin ne soit présent. Elle les rejoint à la maternité et ne peut pas être au domicile des parents pour le début du travail, elle s'assure par exemple qu'ils ont contacté la maternité ou la sage femme lorsque le travail a débuté.

La doula ne pratique aucun acte médical (écoute du cœur du bébé ; palpation, toucher vaginal ; surveillance du monitoring ou de la mère en absence de SF ou médecin en salle de naissance) ni ne prodigue de conseils médicaux, ni n'établit de diagnostic.

La doula respecte le choix et désir des parents, ne cherche pas à les influencer »

Charte complète en annexe

3/ L'association Doulas de France

- * Elle a été créée en 2006, suite à la rencontre d'une dizaine de femmes réunies autour de l'accompagnement non-médical de la naissance,
- * **Elle regroupe aujourd'hui environ 200 membres**, doulas, apprenties doulas et amis des doulas (parents, professionnels de santé...)
- * Elle s'appuie sur une charte conforme à la légalité française et informe les parents, doulas, organismes de formation et professionnels de santé de ce contexte.
- * **Elle recense 22 doulas et 54 apprenties doulas sur son annuaire**, qui ont toutes signé la charte et qui d'ici juin 2009 auront toutes suivies le module « Positionnement et Éthique » (43 l'ont déjà suivi)
- * Elle souhaite fédérer les différentes initiatives autour de l'accompagnement non médical en France, et communiquer autour des choix des parents pour la naissance de leur enfant.
- * Elle n'a pas de salarié. Tout le travail est bénévole, réalisé par les différents membres actifs de l'association.
- * Elle organise chaque année des réunions d'information.

Qui sont les femmes qui deviennent doula ?

Parmi les femmes qui demandent à devenir doulas, il y a des ingénieurs, juriste, kinésithérapeute, webmestre, professeur des écoles, mères au foyer, journaliste, éditrice, traductrice-interprète, assistante maternelle, des toutes jeunes femmes et des femmes qui sont déjà grand-mères. Elles ont le plus souvent vécu l'expérience de la maternité.

« Confrontée aux difficultés que peuvent rencontrer des personnes et sensible à leur fragilité, j'ai souhaité exercer une profession où prime la relation d'aide afin de les soutenir. Je suis éducatrice spécialisée depuis quatre ans. Ma profession m'a déjà amené à accompagner des adultes handicapés dans leur vie quotidienne, sociale et affective. C'est à la suite de mon premier accouchement que j'ai entamé une réflexion personnelle sur l'accompagnement, non médical, à la grossesse et à l'accouchement. J'ai vécu un accouchement difficile et je me suis sentie bien seule de suite puis dans les semaines qui ont suivi la naissance de mon fils. »

« Je suis danseuse interprète, et jeune maman et cela fait un bon moment que je m'intéresse au "métier" de doula. J'ai vécu une grossesse très agréable, avec un papa qui a trouvé très naturellement sa place pendant ces neuf mois, donc à l'écoute. Nous avons suivis des séances d'haptonomie ensemble, de très beaux moments, ce qui m'a permis de vivre cette maternité sereinement. La petite est arrivée (en Chu mais comme nous l'avions souhaité, notre projet de naissance a été entendu et respecté) et ce ne sont que purs moments de bonheur...»

« A 33 ans, ex-assistante de direction, j'ai deux enfants de 4 ans et 1 an. Pour mon aînée la grossesse s'est passée sans aucun souci médical, ce qui ne m'a pas empêchée de m'inquiéter à tous les sujets. [...] (Après la naissance) ce fut une période très douloureuse, où j'étais bien incapable de trouver les réponses en moi-même : je n'avais aucune confiance en mon instinct de mère, je cherchais les réponses à droite et à gauche, et selon les sources elles pouvaient être diamétralement opposées... [...] Ma seconde grossesse fut très sereine, le post-partum aussi [...] Avec le recul de mon premier vécu de grossesse je me dis que si j'avais eu une doula à mes côtés les choses auraient pu être différentes, mieux vécues »

« J'ai 30 ans et deux petites filles nées en 2004 et 2006, et un troisième bébé qui arrivera en février 2008. J'ai eu la chance dès ma première grossesse de pouvoir entrer en contact avec des accompagnantes et des professionnels hors du commun. J'ai notamment fait la rencontre d'une sage-femme qui m'a ouvert les yeux sur beaucoup de choses concernant la grossesse, le couple, les bébés... la maternité et la parentalité ! Aujourd'hui je veux redonner ce que j'ai reçu »

« Depuis un an j'ai le projet de devenir accompagnante à la naissance. Je me suis énormément documentée depuis. Je suis maman de deux garçons âgés de 11 ans et de 3 ans. J'étais très encadrée car ce fut deux grossesses difficiles. J'avais beaucoup d'angoisses, j'appelais régulièrement ma sage-femme mais hélas elle n'était pas forcément disponible lors de ces moments. Mon premier garçon est né prématurément et, heureusement j'étais très encadrée par ma famille. Mon second ce fut très difficile, je n'ai eu des contacts qu'avec le monde médical, il a fait un accident vasculaire cérébral à la naissance occasionnant une hémiplégie gauche. Après analyses de ces deux grossesses j'aurais vraiment aimé être entourée d'une accompagnante à la naissance pour faire part de toutes ces angoisses et monter un projet de naissance le long de mes grossesses. Maintenant je me dis pourquoi pas «moi». J'aimerais tellement exercer cette vocation qui est pour moi une évidence dans ma vie de femme de mère. »

Évolution du positionnement de DDF

L'association a pris conscience du besoin d'une structuration et de la nécessité de poser un cadre à l'activité en prévention de dérives telles que :

- superposition accompagnement non médicalisé et suivi alternatif (naturopathie, phytothérapie, etc.)
- demandes des parents (notamment accouchement à domicile sans la présence d'une sage-femme !)
- influence possible de la doula sur les parents, en s'appuyant uniquement sur son expérience et/ou en étant prosélyte

Elle a donc mis 2 priorités à son activité :

1/ Formaliser la charte et le rôle de la doula dans le contexte français

DDF a formalisé sa charte de 2006 à 2007, et a consulté un juriste pour garantir que cette activité s'inscrive dans le cadre légal français et dans le registre du service à la personne

Depuis 2007 DDF applique ce cadre à toutes les doulas/apprentie doulas voulant rejoindre l'association et apparaître sur l'annuaire. A ce jour, DDF s'est vue dans l'obligation de radier 2 membres pour non respect de la charte, conformément à l'article 8 des statuts de notre association.

En 2007 : création et mise en place du Module « Éthique et Positionnement de la Doula » (avec des sessions à Paris, Lyon, Montpellier, Toulouse, Nantes).

Depuis mai 2008 ce module est une des conditions pour apparaître dans notre annuaire en ligne.

Support de cours en annexe

2/ Rencontrer les différentes institutions et partenaires

. Rencontre de Mme Keller aux entretiens de Bichat et proposition d'introduire en France la campagne « Une Mère une Sage Femme » et de transmettre au conseil de l'ordre tous les documents de cette campagne britannique traduits.

. Réponse de DDF au rapport de la Miviludes 2006 (*Réponse en annexe*)

. DDF rencontre plusieurs institutions et associations à leur demande pour présenter l'association et pour répondre à une demande de projet de collaboration : Centre d'accueil de jeunes adultes Thélémythe, ANPASE (Association Nationale des Professionnels et acteurs de l'Action Sociale, médico-sociale et sanitaire en faveur de l'enfance et de la famille), Nicole Guedje, conseillère d'Etat, Dominique de Legge, Délégué interministériel à la famille, IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)

Doulas de France a toujours eu une action transparente et le désir de communiquer avec les différents acteurs du réseau. L'évolution de l'association s'est faite rapidement, et elle s'est adaptée au fur et à mesure qu'elle a eu connaissance des premières expériences d'accompagnement et des premiers retours des parents, équipes et doulas.

4/ La formation

1/ Arrivée de formation non adaptées au contexte

Doulas de France a commencé à travailler sur la nécessité d'une formation suite à l'arrivée en France de formations étrangères de doulas inadaptées au contexte légal français, suite à la demande des institutions pour reconnaître cette activité, et enfin suite à la demande de femmes désirant se former. C'est aussi une réponse pour les parents, une façon de leur apporter une garantie de services. (cf questions à poser à une doula)

2/ Création d'un cursus de base de formation

DDF travaille en consultation avec d'autres organismes de formation (ALNA/Elan à Lyon, CEFAP à Aix) sur un Cursus de Base de Formation qui devrait être au cœur de toutes les formations d'accompagnement non médical à la naissance en France. Ce Cursus de Base de 144 heures respecte le cadre légal, il n'est pas basé sur des connaissances médicales. Il est basé sur la connaissance des diverses situations que les parents peuvent rencontrer pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-natale dans le respect de leurs désirs, du corps médical et de la façon de les accompagner.

Programme complet en annexe

3/ Dispenser une formation adaptée en dehors de l'association Doulas de France pour continuer à fédérer

Création de "l'Institut de Formation Doulas de France" : élaboration et dispense de la formation de doula complète ou par module conformément à la philosophie et à la charte de DDF. L'institut est indépendant de l'association Doulas de France dans sa structure, pour que l'association puisse continuer à fédérer et travailler avec les autres organismes de formation. Rendez-vous à l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale en vue d'une validation future.

Qu'apporte cette formation ?

« Je suis heureuse d'avoir participé à cet atelier, je me sens nourrie de toutes ces expériences, ces témoignages et des liens qui se tissent avec certaines, en particulier de ma région. L'atelier m'a apporté une énorme motivation pour continuer, une clarification sur le métier et des références pour se documenter et surtout un aperçu de la réalité d'une doula. »

« Concernant ces deux jours de formation sur la relation d'aide, ce qui m'apparaît le plus important est la capacité d'écoute de la doula, sa disponibilité, le temps qu'elle accorde aux parents ou à la mère. Ceci est primordial afin de leur permettre de savoir ce qui est important pour eux, ce qu'ils désirent ou non, leur laisser le temps de la réflexion. » Véronique

« J'ai appris ici l'importance de mettre de côté mes convictions personnelles. » Caroline

« C'est une position plutôt nouvelle pour moi par rapport à mon métier de kiné où je suis plus directive. J'ai beaucoup aimé la neutralité vis-à-vis des professionnels de santé et surtout la quête de dialogue avec eux. » Élise

« Je m'attendais à trouver des 'recettes', à compiler des savoirs faire, finalement j'ai compris que nous avons un rôle de médiateur entre les couples et l'info ou les professionnels de santé. » Céline

5/ Questions fréquentes

Comment les doulas sont elles rémunérées ?

Recommandations de DDF : Les forfaits : entre 400 et 600 euros couvrent :

- Les visites au domicile des parents avant et après la naissance ; une dizaine en moyenne d'une durée allant de 1h30 à plus de 2 heures, dans les créneaux convenant aux parents : dans la journée mais aussi en soirée ou le week-end pour que le père puisse être présent.
- L'accompagnement à des rdv lorsque le partenaire ne peut être présent ou lorsque la mère est isolée.
- La disponibilité aux alentours du terme (15 jours environ avant) et la présence en continu à l'accouchement quelle que soit sa durée, si l'équipe est d'accord et si c'est la demande des parents.
- Une aide pratique avec des courses d'appoint, la préparation de repas, du temps auprès aînés
- Une disponibilité téléphonique et par mail 7 jours sur 7, y compris tard dans la soirée.
- Le prêts de livres, de magazines spécialisés
- Le temps de déplacement (pouvant dépasser les deux heures aller-retour)

Les frais de déplacement, d'essence, les titres de transport peuvent être en sus du forfait.

=> Tarif horaire de 10 à 11 euros (adapté à la fourchette des métiers des services à la personne.)

Modalités de rémunération : Chèques emploi service universel (recommandation de DDF), associations ou travailleur libéral.

Les doulas proposent de s'adapter aux revenus des parents. Les accompagnements de femmes en situation précaires sont le plus souvent bénévoles, ou avec une participation symbolique.

Doula de France souhaite proposer une activité reconnue, déclarée, qui s'exerce dans le cadre du service à la personne, adaptée aux conditions de vie des femmes et mères pour qu'elle soit une possible voie de réinsertion ou d'insertion. Les doulas espèrent pouvoir participer à des partenariats avec les institutions de façon régulière.

Est-ce que les doulas sont toujours présentes à l'accouchement ?

Non. Cette demande vient des parents, et elle peut changer au cours de la grossesse, parce que l'équipe ne souhaite pas la présence de la doula qui se doit d'accepter la décision, ou par la demande des parents qui n'en éprouvent plus le besoin. Nous considérons que notre rôle le plus important se trouve dans le pré et le post-natal.

Parfois, notre rôle consiste juste à mettre les parents en relation avec des sages-femmes, et il s'arrête là.

Témoignage de Sabine et Jean-Luc:

"La doula a su nous communiquer les coordonnées de sages femmes libérales, répondant à notre besoin. Ce besoin d'une sage femme qui nous accompagne jusqu'au jour J n'était pas nouveau : c'est ce que nous avons essayé de trouver dès le début de la grossesse, mais en vain (toutes préparaient, mais aucune ne participait à l'accouchement). Parmi les sages femmes données par la doula, nous avons trouvé « la bonne pour nous », qui s'est avérée géniale.

La doula n'a pas pu participer à l'accouchement : notre sage femme ne voulait pas de tierce personne ce jour là, ce que C. savait d'ailleurs lorsqu'elle nous l'a recommandée. C'est cette recommandation qui a été l'incalculable et plus précieux conseil, car il a permis tout le reste de notre bonheur. »

Est-ce que les doulas prônent l'accouchement à domicile ?

Non, les doulas soutiennent le choix des parents, et les mettent en relation avec les équipes qui pourront y répondre. Aujourd'hui environ 30% des demandes d'accompagnement de doula en 2006 (sur 138 naissances accompagnées) et 20% en 2007 (sur 157 naissances accompagnées) concernent des accouchements à domicile.

6/ Doula et réseau

Les doulas favorisent la création d'un réseau par :

- Mise en relation des parents avec des équipes qui répondent à leur besoin : sages-femmes, services de maternité, psychologues, PMI, médecins etc...
- Mise en relation des parents entre eux, création de réseau de soutien entre parents (dans un quartier, partageant une problématique commune, un vécu...)
- Renforcement des liens familiaux et des liens parents-enfants.

- Formation de personnes issues de communautés et pouvant accompagner des personnes aux besoins particuliers (langues étrangères, handicap ...) Nous référençons notamment 2 doulas qui pratiquent la langue des signes, et l'une d'elle a demandé le financement de sa formation par la Cotorep. Le bénéfice pour les équipes médicales est dans ces cas indéniable.

Exemples : Doulas et travail en réseau

- C. *« Mme C. a eu un enfant avec un homme marié, qui ne le désirai pas et s'est éloigné à l'annonce de cette grossesse. Elle envisage un accouchement sous X, et contacte une association de soutien. Finalement, elle décide de garder son bébé. Elle est suivi en préparation par une sage-femme libérale, qui la met en contact avec une doula, pour le coté pratique de l'aide aux courses en post-natal, car elle est seule. La doula rencontre cette femme quelques jours après la naissance seulement. A ce moment, la situation est compliquée : la mère est repartie seule chez elle avec son enfant après l'accouchement, et elle est très fragile. La maternité n'a pas eu connaissance de son projet d'accouchement sous X, ce qui aurait pu leur donner une autre vigilance, et la PMI n'a pas encore eu connaissance de l'arrivée de cette jeune maman dans le quartier. Elle appelle la doula un soir à 1h du matin en annonçant qu'elle veut sauter par la fenêtre. C'est la seule personne, étant donné son isolement, qu'elle peut appeler à cette heure. La doula se met en contact avec la PMI dès le lendemain, la mère ayant finalement accepté, mais se sentant incapable d'appeler. Elle a peur qu'on lui « retire son enfant ». Peu à peu, un suivi se mettra en place, puis une place en crèche, ce qui va sauver la relation mère-enfant. Les équipes de PMI, le centre mère-enfant et la crèche ont tous été heureux de la collaboration avec la doula qui a pu faire des formalités administratives pour la mère qui n'y arrivait pas, l'amener au centre d'hospitalisation où elle a passé 2 nuits et transmettre l'histoire à chaque interlocuteur parce que la mère parlait avec le psychologue, mais ne se sentait pas capable de tout redire à chaque fois. »*

Lettre de soutien d'une sage-femme hospitalière, qui a souhaité rester anonyme :

« Depuis ces 2 dernières années, un travail en réseau de soutien de l'allaitement maternel a pu être mis en place grâce à la collaboration de la maternité, du CDAS et l'association parentale créée par la doula .

Cette initiative a contribué à établir un véritable maillage de prise en charge de l'allaitement maternel sur notre région, de la maternité au retour à domicile des patientes.

Ce lien qui existe entre ces différents organismes est une vraie chance pour les femmes de notre ville.

De plus, au delà de son rôle important dans les suivis d'allaitement , cette doula propose un accompagnement des couples, à la parentalité ; ce soutien de certains couples en difficulté vient conforter notre travail de sage-femme en salle de naissance. »

« Mme D. est une très jeune femme qui est logée dans un centre maternel. Le père n'est pas au courant de la grossesse. La sage-femme qui fait le suivi la met en contact avec une doula, notamment pour que la mère ne soit pas seule le jour de son accouchement et pour le temps post-natal. Cette jeune femme a eu une histoire très compliqué, qu'elle partage avec la doula durant sa grossesse, et a notamment vécu de nombreux abus sexuels dans son enfance. Les médecins décident de déclencher l'accouchement. C'est la doula qui emmène Mme D. à la maternité, à La Roseraie à Aubervilliers, et elle reste dans la chambre pendant le premier protocole de déclenchement. Mme D. a une personnalité conflictuelle, elle refuse certains actes, veut sortir pour manger ou fumer. De plus, étant donné un grand nombre de naissance, le déclenchement est remis au lendemain. A ce moment, la jeune femme est très effrayée et cela se manifeste par plus d'agressivité. Ce sont les sages-femmes qui demandent à la doula de venir avec elle en salle de pré-travail. Avec l'accord de Mme D., la doula retransmet aux sages-femmes une partie du vécu de cette femme, ce qui leur permet d'être plus à l'écoute et d'apaiser Mme D. La mère vit mal le déclenchement et les examens répétés, et elle insiste pour avoir une césarienne. La situation devient tendue, et c'est finalement la doula qui se fait médiatrice auprès du médecin de garde pour expliquer la demande de césarienne de la mère et le contexte d'abus. Le médecin accède à cette demande, et organise la césarienne dans les heures qui suivent. Tout se passe bien, et le lien avec le bébé se fait en salle de réveil dans des conditions très apaisées, tant pour la mère que pour l'équipe. »

Voir aussi en annexes d'autres témoignages.

7/ Doulas et Plan Périnatalité : Comment le travail des doulas peut répondre à des objectifs de santé publique

En novembre 2005, la Haute Autorité de Santé a publié des recommandations sur la préparation à la naissance et à la parentalité. Le rapport préconise « une approche plus humaniste de la naissance qui favorise la participation active de la femme et du couple dans leur projet de naissance ». Plus d'humanité, de proximité, de sécurité et de qualité sont les mots d'ordre du Plan.

Il propose « une attention précoce portée à la femme enceinte, la mise en œuvre de dispositifs d'aide et d'accompagnement », et « une activation des professionnels autour des familles en difficultés ». Il conseille de « mettre en contact la femme avec des associations, dispositif de *femmes-relais*, soins à domicile, soutien à l'allaitement, service d'écoute téléphonique et de réponses expertes, services de la PMI, technicienne d'intervention sociale et familiale, aide-ménagère, etc. ». Dans ce contexte on pourrait donc tout naturellement considérer les doulas comme des personnes ressources précieuses pouvant combler un manque d'accompagnement, d'écoute et de soutien à la fonction parentale. Elles peuvent offrir un complément d'information, ainsi qu'un soutien pratique, familial, physique et émotionnel. Les qualités d'écoute et d'empathie de la doula favorisent également la construction du lien parents-enfants.

Résolument engagées dans une relation d'écoute, offrant une disponibilité ajustée aux besoins spécifiques des parents, placées au sein d'un réseau de proximité dont elles connaissent les ramifications, travaillant dans le respect des autres intervenants de la périnatalité et recherchant leur collaboration, étant dans une démarche continue de formation, les doulas sont à même d'être un maillon expérimental dans les réponses aux objectifs du « Plan Périnatalité »

Objectifs du plan Périnatalité	Ce qu'apportent les doulas
Mettre en place précocement les conditions d'un dialogue permettant l'expression des attentes et des besoins des futurs parents	Écoute, soutien émotionnel et affectif: favoriser l'expression des besoins, des attentes et du projet des parents, créer des liens sécurisants, évoquer les questions peu abordées lors des visites médicales.
Prévenir les troubles du développement des enfants en améliorant la sécurité émotionnelle des parents	Relation de confiance. Engagement dans la continuité et cohérence de l'accompagnement. Ajustement aux besoins propres des parents.
Donner une information précise sur les modalités de prise en charge offertes par le réseau (information complète et continue)	Information précise, ciblée et à jour sur les ressources locales. Travail en réseau avec les intervenants médicaux et sociaux.
Renforcer le soutien aux femmes et aux couples en situation de précarité	Accompagnement « solidaire » des femmes et couples en grande difficulté
Accompagnement spécifique des femmes enceintes et des couples faisant face à un handicap ou une maladie invalidante	Aide matérielle et organisation de l'accessibilité physique à l'information et à différents services. Proximité.

8/ Témoignages de professionnels de santé

Le Pr Paul Cesbron, gynécologue obstétricien, ancien chef de service de la Maternité du Centre Hospitalier de Creil, Ancien Président de l'Association Nationale des Centres d'Interruption de Grossesse et de Contraception (A.N.C.I.C.), Secrétaire de la Société d'Histoire de la Naissance et auteur, il a participé aux dernières journées des doulas en juin 2008, en tant qu'intervenant. Il a donné son accord pour être cité comme caution dans ce document.

Le Dr Bernard Maria, gynécologue obstétricien, chef de service de la Maternité de Villeneuve St Georges soutient publiquement les doulas, et nous a donné son accord pour être cité dans ce document. Il précise que sur 2500 accouchements par an dans son service, entre 5 et 10 ont été accompagnés par des doulas, ce qui est anecdotique. Ces présences ont été très bien vécues tant pour l'équipe que pour les parents. Il rappelle que les études scientifiques prouvent les bénéfices de l'accompagnement de femme à femme. D'autre part il souhaiterait que les moyens soient mis sur l'amélioration des services et l'augmentation du personnel, les doulas étant plutôt un révélateur qu'un sujet en soi.

Interview en annexe

Odile Ducrocq, sage-femme et conseillère conjugale et familiale, a participé au module de formation « Positionnement, Ethique et Philosophie de la doula ». Elle témoigne de son soutien au rôle des doulas, ainsi que de la manière non-médicale dont nous proposons la formation. Elle considère que cette fonction ne met pas en danger son métier de sage-femme.

Lettre en annexe

Témoignage d'une sage-femme, Marie-Gaëlle

« Je suis sage-femme et j'ai choisi d'être accompagnée par une doula pour mes deux maternités. Pour ma première grossesse j'ai été très bien entourée par ma sage-femme qui me suivait (une heure à chaque RDV, préparation à la naissance, visites à domicile, etc...), il se trouvait que c'était aussi une amie. Et pourtant j'ai beaucoup apprécié la présence de ma doula. Elle m'offrait une écoute disponible presque 24/24H, et je pouvais lui parler de mes angoisses, peur d'être maman, peur de l'accouchement, au moment où je les ressentais, elle m'écoutait pleurer et partageait avec moi son expérience de maman. En dehors de toute considération médicale, elle m'a aidée sur le plan affectif pendant la grossesse et à préparer la naissance sur le plan humain.

Le jour de l'accouchement, sa présence fut pour moi une évidence. Son rôle fut complémentaire de la sage-femme (une amie également, présente rien que pour moi ce jour-là) sans que personne ne se gêne. Elle a su me rassurer, être tout simplement là sans me juger et répondre à mes demandes. Après la naissance elle a continué à me soutenir et à répondre à mes questions et angoisses concernant le maternage et la vie avec un nourrisson.

Pour cette deuxième grossesse, j'ai de nouveau fait appel à elle. Je suis heureuse de trouver son écoute quand des angoisses me prennent, surtout concernant les aspects non-médicaux mais plutôt affectifs de la grossesse. C'est un "plus" qui s'ajoute à l'accompagnement global offert par ma sage-femme. Je compte bien l'appeler pour la naissance, et d'ailleurs mon conjoint se réjouit de sa présence, car il sait qu'il pourra de temps en temps lui passer le relai pour souffler un peu, et je pense que cela le rassure de ne pas avoir seul la responsabilité de me soutenir pendant l'accouchement.

Pour moi ma doula m'apporte vraiment quelque chose de différent et d'incomparable à ce que m'apporte le suivi par ma sage-femme, et j'ai la chance d'avoir un suivi de qualité. Elle est cette présence rassurante, maternante, cette "déjà maman" qui arrive avec son expérience de maman pour me dire que mes angoisses sont naturelles et partagées par les autres mamans, dégagée de tout geste médical, elle est disponible pour me soutenir et me rassurer, en toute humilité. »

Le Dr Louise Claverie, gynécologue à l'hôpital Hôtel-Dieu et au Centre de santé et de planification familiale de Saint-Denis et d'Aulnay-sous-Bois, actuellement en pratique libérale à Paris apporte son soutien à l'association également.

9/ Le contexte européen

Il est convenu que le contexte français est différent de celui de nos voisins européens, nous aimerions cependant donner à titre d'information quelques exemples de partenariat d'associations de doulas avec les institutions :

En République Tchèque :

- Partenariat de l'association des Doulas Tchèques avec le Ministère des Affaires Sociales Tchèque et la Municipalité de Prague pour l'élaboration de la formation de doula.

Au Royaume-Uni :

- Les doulas de « Birth Companions » soutiennent les femmes enceintes et les jeunes mères en milieu carcéral et les accompagnent à l'hôpital pour l'accouchement. www.birthcompanions.org.uk

- Les doulas de Doulas UK (www.doula.org.uk) participent au programme « Sure Start » (*programme du gouvernement Britannique pour améliorer les conditions de développement des enfants, pour renforcer les compétences et les responsabilités des parents et des membres de la communauté*

<http://www.surestart.gov.uk>) pour soutenir les femmes socialement défavorisées et pour améliorer les taux d'allaitement avec de très bons résultats.

- L'association Doulas UK a été invitée à participer au Comité Parlementaire sur la Maternité et va participer au groupe de travail sur « Les soins à la mère et au nourrisson » du prochain Forum National de Westminster sur la diététique et la santé *(Voir annexe)*

- David Cameron, chef du parti conservateur, annonce dans son programme de campagne axé sur la famille : « ... Le gouvernement de Cameron prévoit un surcroît de 4000 praticiens de santé et le parti considère que les doulas auparavant le privilège d'une classe moyenne supérieure, devraient accompagner chaque nouvelle mère » *(Voir annexe)*

10/ Proposition d'un projet pilote

Afin de démontrer les avantages/désavantages de l'accompagnement par une doula en France, cela en toute transparence, en s'appuyant sur le vécu du personnel médical, des parents et des doulas, et ceci dans le contexte français, nous souhaiterions :

. Qu'un projet expérimental soit mis en place formellement sur une durée déterminée de 1 an, reconductible. Étant donné le peu d'accompagnements ayant lieu en France pour l'instant, ce projet permettra d'avoir un aperçu qualitatif plus que quantitatif du travail des doulas et de leurs relations aux différents acteurs.

. Que les doulas ayant signé la Charte DDF et effectué le Module Ethique et Positionnement y participent.

. Qu'un questionnaire soit remis :

- à tous les intervenants médicaux/sociaux ayant eu un contact avec la doula accompagnant le couple/femme qu'ils suivent ;
- aux parents accompagnés par la doula ;
- aux doulas.

A la fin de la durée prévue du projet, 1 copie de ces questionnaires sera remise à tous les membres du groupe de travail sur les doulas de la Commission sur la naissance et à notre association.

Nous espérons ainsi qu'une appréciation objective de notre accompagnement pourra être établie. De plus, ce projet vous donne une visibilité sur nos actions et le travail sur le terrain des femmes figurant sur notre annuaire.

Conclusion

Doula de France est aujourd'hui une petite association, qui regroupe les doula françaises travaillant dans le cadre de la charte et ayant accompagné une proportion infime de naissances en France. DDF a été beaucoup sollicitée par les médias, et son site Internet est bien référencé, ce qui lui donne une visibilité non proportionnelle à son activité, mais proportionnelle aux demandes et interrogations posées par les parents et les professionnels de la naissance aujourd'hui.

Elle propose une voie de reconversion et un travail dans le cadre du service à la personne. Sa fonction n'est pas médicale.

Elle a la possibilité de fédérer des initiatives partout en France. Elle initie des rencontres entre intervenants périnataux, et elle crée des formations adaptées à la jurisprudence ainsi qu'à la demande. Elle peut aussi inviter ses membres et communiquer par différents moyens pour inviter les usagers à soutenir les projets du Plan Périnatalité, pour qu'avec les autres associations, la participation des usagers devienne plus grande.

Liste des annexes

1/ La demande des parents.....	2
* Une inquiétude face à l'inconnu ou face à la pathologie	2
* Le besoin de vivre une autre histoire après une première expérience négative	2
* Une problématique émotionnelle ou familiale qui complique la naissance	3
* La demande d'un accouchement différent, projet de naissance.....	3
2/ Qu'est-ce qu'une doula ? Qu'est-ce qu'elle n'est pas ?	4
* Les Papas :.....	4
- Stéphane, accompagnement de la naissance de Maxime janvier 2006.....	4
- Témoignage d'un jeune papa sur l'apport d'une Doula. Jean Luc, papa de Adrien.....	4
- Témoignage de Julien, papa de Thais, née en décembre 2005.....	5
* Les mamans :.....	5
- Je me suis sentie écoutée, accompagnée et respectée,.....	5
- Témoignage de Sandrine maman d'Adrien 7 mois et demi.....	5
3/ L'association Doulas de France.....	7
* Statuts	7
* Règlement intérieur.....	12
* Charte.....	15
* Publications de l'association.....	17
- Réponse au CNOSF, 17juillet 2008.....	17
- Réponse à l'Académie de Médecine, 15 juillet 2008.....	19
- Pour une reconnaissance des doulas, oct. 2007 (En réponse au communiqué du CNGOF et du CNSF diffusé par l'Agence de Presse Médicale.).....	37
- Les doulas, l'arbre qui cache la forêt, oct. 2007.....	38
- Temps de la naissance Valérie Dupin et Charlotte Fajardo, le 22 mai 2006, au Musée de l'Homme, dans le cadre de la SMAR 2006.....	40
- "Communiqué de l'association Doulas de France", à l'occasion des Entretiens des Sages-Femmes de Bichat, septembre 2006.....	43
- "Sages-femmes et doulas : l'expérience britannique", Doulas de France, septembre 2006.....	44
4/ La formation.....	46
* Cours de base.....	46
* Support de cours.....	47
5/ Témoignages et cautions des professionnels de santé.....	48
* Lettre d'une sage-femme Odile Ducroq	48
* Interview Dr Maria.....	48
6/ Articles professionnels.....	49
* L'Académie française de médecine soutient les pratiques mais oublie les preuves, AFAR.....	49
* Motion sur la professionnalisation des doulas, AFAR.....	50
* Communiqué sur la professionnalisation des doulas, CIANE.....	52
* Doulas, parce qu'elles sont heureuses d'être femmes, Fleur Mathet-Jolly.....	53
* Le soutien de femme à femme, Sheila Kitzinger.....	55
7/ Les doulas en Europe :.....	56
* Extrait du Sunday Times	56
* Forum de Westminster sur la diététique et la santé.....	58